

Le bilan du tourisme de l'année 2021

Malgré une progression de 7 % des effectifs touristiques, l'année 2021 est encore marquée par les différentes restrictions en matière de déplacement et les fermetures de certaines destinations. Grâce à l'allègement des contraintes sanitaires aux États-Unis et en France métropolitaine, la fréquentation touristique de ces deux pays se rapproche du niveau de 2019 sur le dernier trimestre. Il s'agit de la seule clientèle étrangère en 2021. Les résultats dans l'hébergement demeurent éloignés de ceux d'avant-crise, mais l'allongement conséquent de la durée moyenne de séjour limite la contraction de l'activité. Le transport aérien retrouve son activité vers les destinations ouvertes, mais reste perturbé par l'absence de la zone Asie Pacifique.

La fréquentation touristique suit le rythme des mesures sanitaires

Pénalisée par les différentes restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, la Polynésie française a accueilli 82 500 touristes en 2021 dont 17 000 sur le premier semestre et 65 500 sur le second semestre, soit respectivement 15 % et 50 % de la fréquentation de 2019.

La fréquentation touristique a connu des phases de reprise et de coup d'arrêt tout au long de l'année. Comme en 2020, le retour des touristes s'est à chaque fois déroulé de façon dynamique. Au dernier trimestre, la clientèle nord-américaine et française retrouve son niveau de 2019 à près de 85 %.

Fig. 1. Les grandes dates

- ▼ **Mars 2020**
Fermeture des marchés
- ▼ **Juillet 2020**
Réouverture des marchés nord-américain et français
- ▼ **Novembre 2020**
Fermeture du marché français
- ▼ **Décembre 2020**
Réouverture du marché français
- ▼ **Février 2021**
Fermeture des marchés
- ▼ **Juin 2021**
Réouverture des marchés nord-américain et français
- ▼ **Septembre 2021**
Restrictions locales
- ▼ **Décembre 2021**
Fin des restrictions locales

Source : ISPF

TABLE 1. Évolution de la fréquentation touristique

	2019	2020	2021
Nombre de touristes	236 642	77 017	82 546
<i>Type d'hébergement</i>			
Croisière	45 225	11 965	12 329
Terrestre	191 417	65 052	70 217
<i>Mode d'hébergement</i>			
Marchand	209 383	66 385	70 373
Non marchand	27 259	10 632	12 173
<i>Pays d'origine</i>			
États-Unis	85 246	31 556	40 086
France métropolitaine	60 382	28 112	34 202
Autres	91 014	17 349	8 258
Durée moyenne de séjour (jours)	14,9	18,2	20,9
Hébergement marchand	12,8	13,0	15,5
Hébergement non marchand	30,0	29,6	34,6

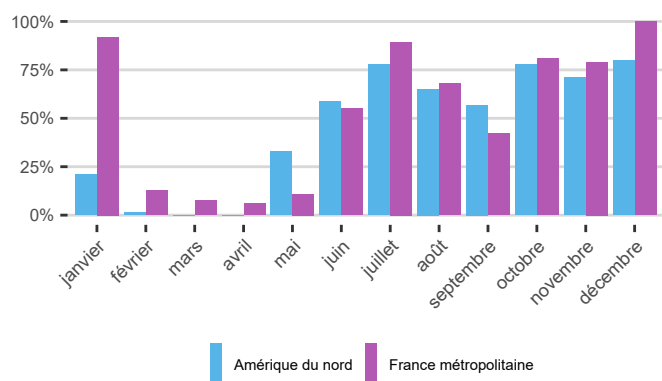
Source : ISPF

Neuf touristes sur dix sont originaires des États-Unis ou de France métropolitaine

Sur l'ensemble de l'année, les touristes originaires des États-Unis et de France métropolitaine sont deux fois moins nombreux qu'en 2019. Leurs nombres progressent respectivement de 27 % et 22 % sur un an.

En décembre 2021, la fréquentation métropolitaine est identique à celle du même mois de 2019, alors que celle d'Amérique du Nord représente sur le dernier trimestre près de 80 % de celle d'avant-crise.

Fig. 2. Nombre de touristes en 2021 par rapport à 2019



Source : ISPF

Note de lecture : En septembre 2021, le nombre de touristes français représentait 42 % du chiffre constaté en septembre 2019 et le nombre de touristes nord-américains représentait 57 % du nombre constaté en septembre 2019.

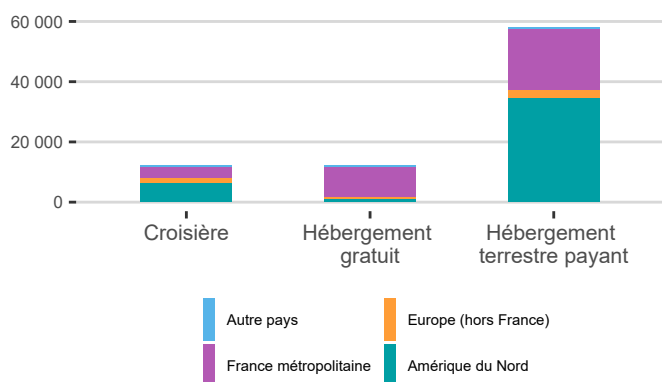
Le tourisme terrestre représente 85 % de la fréquentation annuelle

Premier type de tourisme, la clientèle terrestre marchande totalise 58 000 touristes en 2021, soit 4 000 clients supplémentaires par rapport à 2020 et 35 % de la clientèle de 2019. Le rebond de fréquentation sur ce type d'hébergement des touristes métropolitains et nord-américains (qui représentent 95 % de la clientèle terrestre marchande 2021) est de 23 %.

Deuxième composante de la fréquentation touristique en 2021, à égalité avec le tourisme non marchand, le tourisme flottant a su séduire 12 300 touristes. Ce type de séjour reste pénalisé par la pandémie et la réduction de l'offre pour le volet « paquebot » qui retrouve 35 % des effectifs de 2019. Le rebond est plus dynamique sur le segment yachting (44 % des effectifs de 2019) avec 8 000 touristes cette année.

Le tourisme non marchand, le seul ouvert avec motif impérieux sur une partie du premier semestre, est le segment qui connaît la plus forte progression relative sur un an (+ 14 %). Ce type d'hébergement retrouve 45 % des effectifs de 2019 et même 60 % pour le seul marché français.

Fig. 3. Répartition des touristes selon le mode d'hébergement et la région d'origine



Source : ISPF

Un rebond plus marqué dans les structures d'hébergement de plus petites tailles

Si le nombre de touristes terrestres séjournant au moins une nuit en hôtellerie internationale progresse de 10 % en 2021, les autres types d'hébergement terrestre reconstituent un peu plus rapidement leur clientèle. Ainsi, les pensions de famille (+ 15 %) et les locations saisonnières (+ 11 %) ont respectivement retrouvé 45 % et 48 % de leur clientèle de 2019.

Ce rebond de fréquentation se retrouve dans l'ensemble des hôtels avec, pour ceux de moins de 30 chambres, un retour à la situation de 2019 porté par une fréquentation relativement plus forte des marchés américains (91 % de la clientèle de 2019), métropolitains (78 % de la clientèle de 2019) et domestique (trois fois plus nombreuses qu'en 2019).

TABLE 2. Indicateurs de fréquentation des structures terrestres marchandes

	2019	2020	2021	2021/2019
Nombre de touristes selon le type d'hébergement marchand				
Hôtels	160 106	50 291	55 507	35%
dont nord-américains	46%	55%	65%	49%
Pensions de famille	35 406	13 613	15 642	44%
dont français	55%	66%	72%	58%
Locations saisonnières	19 512	8 355	9 289	48%
dont français	36%	47%	53%	70%
Nombre de chambres vendues selon la taille				
< à 30 chambres	17 452	8 955	16 321	94%
Entre 30 et 70 chambres	125 614	55 941	60 184	48%
> à 70 chambres	497 969	185 459	238 382	48%
Total	641 035	250 355	314 887	49%

Source : ISPF

La durée de séjour progresse fortement par rapport à 2019 chez tous les touristes

En 2021, la clientèle touristique a consommé 1,7 million de nuitées touristiques, soit 50 % de celles consommées en 2019 et une augmentation de 23 % sur un an. Cette importante hausse du nombre de nuitées touristiques s'explique par la forte hausse de la durée moyenne de séjour qui s'établit à 21 jours, soit 6 jours de plus qu'en 2019 et même 3 jours de plus qu'en 2020.

Avec une durée moyenne de séjour de 31,5 jours (+ 6 jours depuis 2019), les touristes français sont ceux qui restent le plus longtemps en Polynésie française.

Si la moitié des nuitées additionnelles sont des nuitées terrestres marchandes (+ 18 %), les nuitées non marchandes (488 000 nuitées) connaissent la plus forte hausse relative (+ 33 %).

Les ventes progressent de 25 % dans l'hôtellerie en 2021, mais restent inférieures de moitié par rapport à celles de 2019

En 2021, les hôtels polynésiens sont restés ouverts toute l'année et ont proposé 700 000 chambres à la location. Cela représente 25 % de chambres supplémentaires sur un an, mais seulement 75 % de l'offre de 2019¹. Les ventes de chambres progressent sur un an, mais représentent 50 % de l'activité de 2019. Deux chambres sur cinq proposées à la location ont été vendues cette année, soit 315 000 chambres. L'hôtellerie de luxe, qui représente deux tiers des nuitées consommées, affiche un taux d'occupation de 50 % contre 42 % pour les hôtels de grand tourisme et 27 % pour les hôtels de tourisme. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) augmente dans chacune des catégories d'hôtel pour s'établir à 50 000 F.CFP.

En hausse de 27 % sur un an, les ventes à destination du marché local retrouvent leur niveau de 2019 avec une clientèle résidente qui représente en moyenne un client sur cinq. Si cette forte reprise peut s'expliquer par les difficultés à voyager à l'extérieur, les coupons voyage « Tititi Ā'ia », dispositif d'aide destiné aux résidents du Fenua et mis en place par le Pays, a également contribué à ce résultat et favorisé le tourisme interne.

Premiers marchés à l'international pour l'hôtellerie polynésienne, les ventes vers les marchés nord-américains et français progressent respectivement de 36 % et 42 %. À l'image de la répartition de l'offre, plus d'une nuitée sur deux est consommée dans les Îles Du Vent, dont 60 % à Tahiti qui concentre 60 % des chambres totales.

TABLE 3. Évolution des indicateurs hôteliers par géographie

Subdivisions	Chambres offertes			Chambres vendues			CMR	RMC
	2021 (nb)	Part	Variation 2021/20	2021 (nb)	Part	Variation 2021/20	2021	2021 (nb)
Îles Du Vent	380 728	54%	-27,0%	169 674	54%	-54,0%	44,6%	32 115
dont Moorea	145 174	21%	-28,0%	65 009	21%	-55,0%	44,8%	36 192
dont Tahiti	235 554	34%	-26,0%	104 665	33%	-53,0%	44,4%	29 583
Îles Sous-le-Vent	267 162	38%	-22,0%	121 756	39%	-63,6%	45,6%	79 683
dont Bora Bora	211 004	30%	-24,0%	96 454	31%	-65,2%	45,7%	92 035
dont Autres ISLV	56 158	8%	-16,0%	25 302	8%	-56,0%	45,1%	32 596
Autres Archipels	52 669	8%	-12,0%	23 457	7%	-52,2%	44,5%	31 506
Polynésie française	700 559	ns	-24,0%	314 887	ns	-51,0%	44,9%	50 463

*ns : non significatif

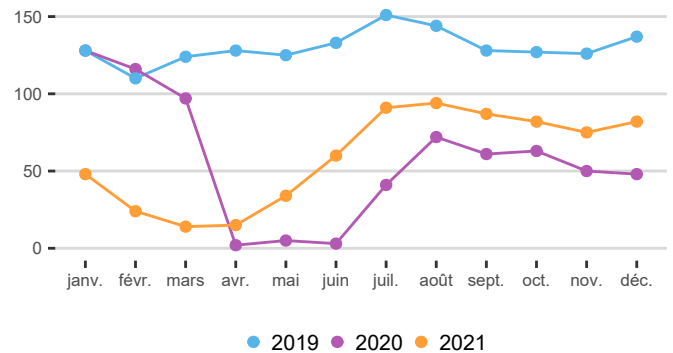
Source : ISPF

Le trafic aérien toujours contraint

Le nombre de vols internationaux progresse de 3 % en 2021, mais reste toujours inférieur de moitié par rapport à 2019, tout comme le nombre de sièges offerts (203 000 en 2021 à l'arrivée). L'activité aérienne a été quasiment à l'arrêt pendant les cinq premiers mois de l'année où 20 % des vols de 2019 ont été réalisés. La reprise des vols sur le dernier trimestre (deux tiers des vols et des sièges offerts de 2019) accompagne la dynamique touristique.

1. Fermeture des hôtels Sofitel de Punaauia, Méridien de Bora Bora et Intercontinental de Moorea qui représentaient 140 000 chambres en 2019

FIG. 4. Évolution du nombre de vols internationaux à l'arrivée



Source : ISPF

Définitions

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Durée moyenne de séjour : nuitées touristiques rapportées au nombre de touristes correspondants.

Hébergement flottant : hébergement sur un yacht, voilier, bateau de croisière.

Hébergement terrestre : par opposition à un hébergement flottant, hébergement qui n'est pas un yacht, un voilier ou un bateau de croisière.

Hébergement marchand : hébergement payant, comme un hôtel, une pension de famille, une résidence de tourisme ou une location de vacances saisonnière.

Hébergement non marchand : hébergement non payant, en général un hébergement chez des particuliers (la famille ou les amis) ou dans une structure collective gratuite.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Nuitée touristique : l'unité de compte de la durée du séjour d'un touriste, constituée d'une nuit par personne passée en hébergement hors de son domicile déclaré. Elle sert à mesurer la durée de séjour moyenne.

Revenu moyen par chambre louée (RMC) : reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Touriste : visiteur qui passe au moins une nuit en Polynésie française dans un hébergement terrestre ou dans le cadre d'une croisière intra-polynésienne.

Visiteur : personne non-résidente qui fait un voyage en Polynésie française pour une durée comprise entre une nuit et un an. Les passagers en transit et les membres d'équipage sont exclus des visiteurs. Un visiteur est qualifié de touriste ou d'excursionniste.

Sources

Enquête de fréquentation hôtelière (EFH) : l'ISPF est chargé de mener cette enquête depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours des compagnies aériennes. Pour tous les vols commerciaux atterrissant en Polynésie française, les voyageurs complètent une fiche touristique, qu'ils soient visiteurs ou résidents. Les informations collectées portent sur les caractéristiques des voyageurs et de leur séjour.

Enquête de fréquentation touristique (EFT) : l'ISPF est chargé de mener cette enquête depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours des hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers polynésiens répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF et les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette d'hébergement.

Port autonome de Papeete : cet établissement public à caractère industriel et commercial gère la zone portuaire. Il identifie les navires faisant escale en Polynésie française et dénombre les passagers et membres d'équipage. Cette source vient donc compléter la liste des visiteurs en Polynésie française arrivés par voie aérienne.

Service du tourisme de la Polynésie française : ce service est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en œuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.

Bibliographie

Teva BELLI (2022) 1308 Le bilan du tourisme de l'année 2020
Teva BELLI (2021) 1237 Le bilan du tourisme de l'année 2019

Télécharger les données

 Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Etudes et Bilans
Numéro	1340
Auteur de la publication	Julien VUCHER-VISIN
Rédacteur en chef	Nadine RESNAY
Directeur de la publication	Nicolas PRUD'HOMME
Dépôt légal	Septembre 2022
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Fax	+689 40 42 72 52
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2022 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

